

Domaine d'études Plurilinguisme et didactique des langues étrangères
www.unifr.ch/pluriling

Bachelor of Arts en langues et littératures

Plan d'études Français Langue Étrangère (FLE) Bachelor Domaine II (BA-LET 60 ECTS)

Diplôme universitaire en Lettres (niveau bachelor européen) : « Bachelor of Arts en langues et littératures » (règlement du 23 juin 2005 de la Faculté des Lettres)

Plan d'études A : pour les étudiant-e-s non francophones

Généralités

Les études du programme Français Langue Etrangère s'adressent à des étudiants natifs et non natifs de la langue. Le FLE peut être choisi comme domaine II pour l'obtention du Bachelor.

Le cursus transmet les connaissances nécessaires à une bonne maîtrise de la langue, les théories linguistiques, sociolinguistiques et didactiques liées à la langue, dans le but d'être apte à enseigner le français comme langue seconde ou comme langue étrangère.

Ces études peuvent déboucher sur des domaines professionnels variés : encadrement des migrants, avec enseignement de la langue dans des centres d'accueil pour adultes ou des classes d'accueil, médiation interculturelle, programmes d'échanges, formation linguistique d'adultes dans des entreprises ou divers secteurs professionnels spécialisés, enseignement bilingue et enseignement des langues avec les nouvelles technologies.

Le programme FLE peut être combiné avec de nombreux autres programmes d'études de la faculté des lettres ou d'autres facultés.

Le programme d'études comprend 4 modules :

- Pratique langue (P)
- Linguistique appliquée (L)
- Didactique (D)
- Interculturel/Littérature (I)
-

La coordination de l'ensemble du programme d'études et de son évaluation est sous la responsabilité du/ de la conseiller-e- aux études pour le BA_FLE.

Durée des études

Les études jusqu'à l'obtention du diplôme universitaire BA durent trois ans, en règle générale.

Accréditation – Crédits ECTS

Tous les séminaires, cours et examens proposés dans le cursus d'études font l'objet d'une accréditation (attribution de crédits ECTS). Un crédit correspond à une prestation d'études exigeant entre 25 et 30 heures de travail.

Stage linguistique

Les étudiant-e-s non francophones doivent obligatoirement effectuer un séjour dans un pays francophone (hors Suisse) d'une durée minimale de trois mois. Le stage linguistique peut se dérouler durant les congés semestriels ou être validé par un séjour d'un semestre au maximum au sein d'une université dans un programme correspondant.

Un rapport mettant en avant les expériences vécues durant le séjour est exigé. Trois crédits ECTS seront accordés au stage comprenant le rapport de stage.

La vérification de la durée du séjour ainsi que sa reconnaissance sont à la charge du / de la conseiller-e aux études.

Examen de langue

L'examen de langue est intégré dans le cours « Pratiques de l'écrit II ».

Objectifs du cursus

Module Pratique Langue

- Maîtrise renforcée de la langue : niveau C1 (Cadre européen commun de référence pour les langues), C1+ dans les compétences réceptives
- Capacité d'évaluer ses propres compétences linguistiques
- Production langagière en situation didactique
- Capacité de repérer et de corriger des fautes dans ses propres textes ou dans ceux d'autres apprenants
- Compétence de communication en contexte interculturel/ pluriculturel
- Capacité de décentration pour s'intégrer à une culture francophone (séjour linguistique)

Module Linguistique appliquée

- Connaissance des notions de base, des courants et des outils méthodologiques de la linguistique
- Connaissance du système linguistique (phonétique/phonologie, morphologie, syntaxe, lexicologie, sémantique, pragmatique) et compétences métalinguistiques
- Connaissance des théories de la communication
- Capacité d'exploiter les nouveaux concepts en linguistique
- Connaissance de théories et de méthodes d'analyse de l'acquisition du langage et de l'apprentissage des langues ainsi que des caractéristiques de l'acquisition du langage spontanée ou guidée.
- Connaissance des théories et des caractéristiques du plurilinguisme institutionnel et individuel ainsi que du transfert interlinguistique.
- Capacité d'utiliser les méthodes empiriques de base de la recherche scientifique de l'apprentissage des langues
- Capacité d'évaluer les productions des apprenants dans la langue cible : capacité d'analyser les interlangues, ainsi que de reconnaître, expliquer et corriger les fautes

Module Didactique

- Connaissance des courants et des outils méthodologiques de la didactique des langues étrangères
- Capacité de planifier, de réaliser et d'évaluer l'enseignement des langues étrangères dans le sens du concept général suisse pour l'enseignement des langues.
- Capacité d'adapter l'enseignement au public cible
- Connaissance des curricula en FLE et capacité de les analyser
- Capacité d'analyser et d'évaluer les méthodes et moyens d'enseignement
- Connaissance des outils d'évaluation et capacité d'évaluer des productions langagières ; suivi des progressions
- Connaissance des pratiques des échanges pédagogiques
- Capacité de sélectionner et d'exploiter des textes authentiques
- Expériences de nouvelles formes d'apprentissage.
- Capacité de donner des conseils d'apprentissage
- Capacité d'exploiter la multiculturalité de la classe
- Capacité de réfléchir sur sa propre biographie langagière
- Capacité d'observer et d'analyser des situations et des pratiques de classe de langue.

Module Interculturel / Littérature

- Connaissance de base des théories de la communication interculturelle et des recherches dans ce domaine
- Capacité de réflexion sur les systèmes de valeurs culturelles, notamment sur les stéréotypes et les idées reçues
- Connaissances sur les contextes socioculturels et politiques des pays francophones
- Connaissances des média importants dans les sociétés francophones
- Connaissance de l'histoire culturelle, littéraire et artistique des régions francophones

BA / FLE pour non francophones. Tableau synoptique des modules et des ECTS

Module Pratique Langue 01	ECTS	Module Linguistique appliquée 02	ECTS	Module Didactique 03	ECTS	Module Interculturel / Littérature 04	ECTS
Cours : Pratique de l'oral I	3	Cours : Linguistique appliquée et acquisition/ apprentissage des langues	3	Cours : Introduction à la didactique du FLE et des langues	3	Interculturel. Cours : Approches interculturelles des langues et sociétés.	3
Cours : Pratique de l'écrit I	3	2 Séminaires intitulés « Linguistique » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	6	4 Séminaires intitulés « Didactique » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	12	1 Séminaire intitulé « Interculturel » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i>	3
Cours : Pratique de l'oral II	3					1 Séminaire intitulé « Littérature » au choix : Pour l'offre semestrielle voir la <i>liste des cours recommandés</i> . L'offre contient aussi des cours du <i>Domaine de Français</i> .	3
Cours : Pratique de l'écrit II + Examen de langue	3	Travail de séminaire en linguistique ou en didactique	6			Travail de séminaire en linguistique, en didactique, ou en interculturel/littérature	6
Stage linguistique avec rapport	3						
	15		15		15		15

BA/FLE pour non francophones. Plan semestriel

Semestre	Cours	Module	Heures hebdomadaires	ECTS
1	Pratique de l'oral I	01	2	3
	Pratique de l'écrit I	01	2	3
	Cours: Linguistique appliquée et acquisition / apprentissage des langues	02	2	3
1-4	2 Séminaires intitulés « Linguistique » selon l'offre semestrielle de la <i>liste des cours recommandés</i>	02	2x2	2x3 =6
1-4	1 Séminaire intitulé « Interculturel » selon l'offre semestrielle de la <i>liste des cours recommandés</i>	04	2	3
1-4	1 Séminaire intitulé « Littérature » selon l'offre semestrielle de la <i>liste des cours recommandés</i>	04	2	3
2	Cours: Approches interculturelles des langues et sociétés	04	2	3
	Pratique de l'oral II	01	2	3
	Pratique de l'écrit II + Examen de langue	01	2	3
Vacances intersemestrielles	Stage linguistique avec rapport	03		3
3	Cours: Introduction à la didactique du FLE et des langues	03	2	3
3-4	1 Travail de séminaire en linguistique ou en didactique	03		6
3-6	4 Séminaires intitulés « Didactique » selon l'offre semestrielle de la <i>liste des cours recommandés</i>	03	4x2	4x3 =12
3-6	1 Travail de séminaire en linguistique, en didactique ou en interculturel/littérature	04		6

Evaluation

Tous les cours, travaux de séminaire et examens sont évalués par une note allant de 1 à 6, 6 étant la meilleure note et 1 la plus mauvaise. Les travaux et épreuves sanctionnés par une note inférieure à 4 sont considérés comme non réussis. Chaque réussite permet d'obtenir le nombre de crédits prévu dans le plan d'études. Conformément aux directives de la Faculté des Lettres, les évaluations insuffisantes peuvent être répétées deux fois. A la suite de trois évaluations insuffisantes dans un des cours ou séminaires obligatoires non remplaçables, l'étudiant-e ne pourra poursuivre ses études dans les programmes Bachelor FLE.

La note finale du diplôme est composée de la moyenne des modules:

1. La note du module 01
2. La note du module 02
3. La note du module 03
4. La note du module 04

Evaluation des modules

- 01 : Moyenne de cinq notes : évaluations des cinq unités d'enseignement qui constituent ce module.
02 : Moyenne de quatre notes : évaluations des quatre unités d'enseignement qui constituent ce module.
03 : Moyenne de cinq notes : évaluations des cinq unités d'enseignement qui constituent ce module.
04 : Moyenne de quatre notes : évaluations des quatre unités d'enseignement qui constituent ce module

Dans le cadre des séminaires, la forme d'évaluation indiquée ci-dessus peut être remplacée par l'évaluation notée d'un portfolio contenant des travaux en rapport avec le séminaire suivi. Le portfolio doit être présenté à la fin du semestre. Les enseignant-e-s précisent la forme de l'évaluation choisie dans le descriptif du séminaire (voir le programme des cours disponible dès le début du semestre).

Approuvé par la commission des études et des examens de la faculté des lettres le